Ecrit par Linda Mansouri le 27 décembre 2021

Jacqueline Bouyac : « Je crois à une gouvernance de projet partagée »

Présidente de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin), présidente du Parc naturel régional du mont Ventoux et vice-présidente de la Région Paca, Jacqueline Bouyac mise sur la co-construction. Découvrez son entretien à l'occasion de la sortie de l'édition 2021 de notre hors-série 'Le Vaucluse en Chiffres'.

Comment la Cove s'est-elle adaptée à la crise sanitaire pour apporter des réponses concrètes ?

« Notre intercommunalité a dû faire preuve d'adaptabilité et d'efficacité pour répondre aux enjeux que la crise Covid a brutalement mis sur notre chemin ; que ce soient au niveau de la continuité du service public pour nos usagers, de la solidarité avec nos communes membres ou du soutien auprès des entreprises et autres acteurs du territoire. Pour le secteur économique, l'engagement annuel de la Cove

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 27 décembre 2021

de 1M€ se décline en soutien aux structures économiques locales, en actions de promotion des filières et des acteurs au sein de la Provence créative, en animation d'infrastructures consacrées aux entreprises mais aussi en actions de promotion pour asseoir le rayonnement de notre destination touristique Ventoux Provence. Ce contexte nouveau de crise nous a amenés à mobiliser des moyens supplémentaires dans un plan de relance de l'économie adapté au tissu local. J'ai porté politiquement ce plan de 500 000€ car c'était une priorité de soutenir nos entreprises fragilisées. Nous avons aussi soutenu financièrement certaines entreprises aux côtés de la Région via le 'Fonds Covid résistance'. »

À l'image de la Région, la Cove s'est-elle affranchie de ses domaines de compétence pour répondre à l'urgence ?

« Effectivement. Tout en restant dans les champs d'intervention sur lesquels nous avions un réel levier d'action, il nous a fallu réinventer nos dispositifs d'intervention pour être au plus près des besoins. Nous avons ainsi centralisé et co-financé l'achat de masques pour les habitants de nos communes, doté le Centre hospitalier de Carpentras de sur-blouses ou participé à l'organisation et au financement de la mise en place du centre de vaccination à Carpentras. »

Quelles sont les leçons tirées du post-covid en matière de gouvernance ?

« Vous abordez là un sujet qui me tient à cœur : la gouvernance. Dès le début de mon mandat, j'ai d'ailleurs élaboré une charte de gouvernance au sein de la Cove. Je crois à une gouvernance de projet partagée pour agir sur le territoire. L'avenir du territoire passe par l'anticipation, l'innovation, la prise de risque. Nous devons tracer un chemin vertueux qui emporte l'adhésion de tous. Prenons un exemple : celui du tourisme fortement impacté par la crise. Certes, le cadre règlementaire fixe les contours de notre intervention dans ce domaine. Mais il nous appartient avant tout de définir quel tourisme nous voulons pour demain. Et vous le voyez bien, cela ne peut se construire et réussir que dans le cadre d'une approche transversale avec l'ensemble des acteurs du territoire : la Cove, les communes, l'Office de tourisme intercommunal, les professionnels de terrain, le Parc naturel régional du mont Ventoux, la 'Smart destination' de la Région et bien d'autres. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus raisonner et agir en « silos » : par échelon de collectivité, par secteur public ou privé… »

« L'avenir du territoire passe par l'anticipation, l'innovation, la prise de risque. »

Le PNRV, un atout pour le territoire ou une contrainte administrative supplémentaire ?

« Sans hésitation, c'est un formidable atout pour ceux qui aiment le Ventoux ! Parle-t-on de contraintes lorsque les jeunes écogardes du Parc surveillent nos forêts en période estivale ou lorsque le parc intervient concrètement pour reconstruire le massif des Dentelles détruit par l'incendie de cet été ? Le parc impulse en cette fin d'année un projet alimentaire dans nos cantines et nos foyers en faveur du 'produit local et consommé ici'. Nous finalisons le déploiement de la marque 'Valeurs parc' pour

Ecrit par Linda Mansouri le 27 décembre 2021

distinguer les acteurs du tourisme et de l'agriculture qui se mobilisent en faveur de leur territoire. Le Parc, ce sont aussi des moyens financiers spécifiques qui sont mobilisés pour tous les partenaires. Je citerai pour exemple la quatrième génération du programme Espace Valléen que nous venons de décrocher, 6M€ consacrés à l'écotourisme et à la gestion des sites de nature, notre candidature au programme européen Leader en 2022, 3,5M€ pour l'agriculture, le tourisme ou la culture, ou le tout nouveau 'Contrat de parc' qui tenait à cœur au président de Région. Lorsque nous sommes unis, nous avons la capacité de convaincre les collectivités partenaires, l'État et l'Europe pour nous soutenir. Vous l'avez compris, le parc est un dynamiseur mais pas un 'empêcheur de tourner en rond'. »

Développement économique : comment avoir l'oreille de l'État et de l'Europe ?

« En menant des projets ambitieux ou innovants, comme par exemple la 'Gare numérique' ou le développement raisonné des stations du mont Ventoux. La Cove postule à de nombreux dispositifs et appels à manifestation d'intérêt qui nous permettent en retour de crédibiliser notre rôle et d'être identifiés comme un partenaire solide auprès de la Région et de l'État. À titre d'exemple, plusieurs de nos communes sont labellisées 'Cœur de ville' ou 'Petite ville de demain' et notre territoire bénéficie du label 'Territoire d'industrie' et de 'Smart destination'. En matière économique, nos principaux axes d'intervention sont, notamment par le prisme de la transition écologique, l'accompagnement à la relance, le soutien à l'attractivité et à l'innovation et la mise en place d'actions ciblées en fonction de secteurs identifiés : tourisme, agro-agri, commerce, immobilier et circuits courts. Ma casquette de vice-présidente de la Région me permet également d'être au cœur des dispositifs d'intervention comme le CRET ou le SRADDET. »

> « **Le parc est un dynamiseur mais pas un 'empêcheur de tourner en rond'. »**

Comment placer l'avenir du territoire au-dessus des rivalités politiques ?

« À la Cove d'abord, nous sommes engagés et mobilisés sur nos 25 communes pour créer un territoire capable de satisfaire l'ensemble des besoins de sa population et dans l'intérêt général de tous ! La place du débat politique est dans les conseils municipaux. Je ne souhaite pas que les conseils communautaires refassent les débats majorité-opposition des conseils municipaux. L'étymologie du mot Intercommunalité n'est-elle pas 'Inter' ensemble et 'co' avec ? Pour le parc, la mission qui m'a été confiée était de rassembler pour bâtir un projet de territoire qui fasse consensus. Avec 37 communes adhérentes (sur 39), force est de constater que nous avons dépassé les clivages politiques. Dans la méthode de travail, tout comme dans la conduite des projets, le dialogue et la concertation sont au service d'un projet commun tourné vers la transition écologique et la préservation patrimoines. Lorsque élus, institutions, entreprises et associations se rassemblent, c'est pour le bien de tous. Le Parc naturel régional est un projet collectif qui fait sens autour du Ventoux et, le plus important, c'est bien le Ventoux ! »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 27 décembre 2021

« Je ne souhaite pas que les conseils communautaires refassent les débats majorité-opposition des conseils municipaux. »

À quoi ressemblera la Cove en 2050 ?

« En 2050, la Cove sera un territoire qui, je l'espère, aura opéré sa mutation par une transition économique et écologique. Sur la transition économique d'abord, nous travaillons par exemple sur le secteur touristique avec la compétence de gestion des stations du Mont-Ventoux et nous conduisons un vaste programme de diversification des activités du Mont-Ventoux face à l'évolution du climat. Sur la transition écologique ensuite, nous serons, si nous atteignons les objectifs de notre plan 'Climat air énergie territorial', un territoire Tepos, c'est à dire un territoire à énergie positive. Notre objectif est de diminuer de près de 47% la consommation énergétique du territoire et d'augmenter la production d'énergie renouvelable pour passer de 6% en 2015, à 38% en 2030 et 110% en 2050. Comment ? En intervenant par exemple sur le développement des énergies solaires, sur la rénovation énergétique de l'habitat et sur une offre concrète de mobilité douce par un schéma directeur des pistes cyclables pour les déplacements quotidiens. En 2050, il sera donc possible de se rendre sur son lieu de travail à vélo, entre les villages ou vers la ville centre, ou de se rendre dans un bâtiment public autonome en consommation grâce à sa couverture en photovoltaïque. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !